

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

Vitrax NF

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit 8046
Synonymes Aucun(e).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange Produit de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise Menegalli SA
Av. de Provence 10
1007 Lausanne

Tel: 021 6611717
Fax 021 6611718

1.4. Numéro d'appel d'urgence +41 44 251 66 66 (Tox Center)
24h-Notruf: 145 (+41 44 251 51 51 aus dem Ausland)
Date d'émission 25.05.2016/SS

Version 004 M

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H315: Provoque une irritation cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	P280e: Porter des gants de protection/ protection des yeux. P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Informations supplémentaires	Aucun(e).
Identificateur de produit	Aucun(e).
2.3. Autres dangers	Pas de dangers particuliers à signaler.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique Solution aqueuse d' agent tensioactif.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
2-butoxyethanol; ethylene glycol monobutyl ether; butyl cellosolve	10% - 25%	Acute Tox. 4 H332, Acute Tox. 4 H312, Acute Tox. 4 H302, Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315	No.-CAS: 111-76-2 No.-CE: 203-905-0 No.-Index: 603-014-00-0

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves.
Contact avec la peau	Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.
4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Aucun(e) à notre connaissance.
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	N'importe lequel.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes	Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Conseils pour les secouristes	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Enlever avec un absorbant inerte. Rincer abondamment avec de l'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Porter un équipement de protection individuel.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Classe de stockage:12.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
2-butoxyethanol (CAS 111-76-2)	
Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	10 ppm TWA [MAK] 49 mg/m ³ TWA [MAK]
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	20 ppm STEL [KZW] 98 mg/m ³ STEL [KZW]
Switzerland - Biological Limit Values (BAT-Werte)	100 mg/L Medium: urine Time: end of shift, and after several shifts (for long-term exposures) Parameter: Butoxyacetic acid [N] 200 mg/L Medium: urine Time: after several shifts (for long-term exposures) Parameter: total Butoxy acetic acid
EU - Occupational Exposure (2000/39/EC) - First List of Indicative Occupational Exposure Limit Values - TWAs	20 ppm TWA 98 mg/m ³ TWA
EU - Occupational Exposure (2000/39/EC) - First List of Indicative Occupational Exposure Limit Values - STELs	50 ppm STEL 246 mg/m ³ STEL

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Protection individuelle	
<i>Protection respiratoire</i>	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
<i>Protection des mains</i>	Gants en latex. EN 374. Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.
<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Vêtements de protection à manches longues.
Risques thermiques	Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de
l'environnement

Pas de précautions spéciales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	frais
Seuil olfactif:	Pas d'information disponible.
pH:	9.3
Point/intervalle de fusion:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair:	Pas d'information disponible.
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Limites d'explosivité:	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Densité relative:	0.99 g/ml
Hydrosolubilité:	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.
Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:	non dangereux(se)
Propriétés comburantes	Aucun(e)

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.
10.4. Conditions à éviter	températures élevées
10.5. Matières incompatibles	Des oxydants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	2-butoxyethanol; ethylene glycol monobutyl ether; butyl cellosolve (CAS 111-76-2) Dermal LD50 Rabbit = 99 mg/kg (JAPAN_GHS) Inhalation LC50 Rat = 450 ppm 4 h(NLM_CIP) Oral LD50 Rat = 470 mg/kg (NLM_CIP)
Corrosion/irritation cutanée	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritation sévère des yeux.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérogène.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité	Donnée non disponible.
2-butoxyethanol (CAS 111-76-2) EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Anaerobic Degradation	The ingredient has not been tested.
EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Aerobic Degradation	Readily biodegradable according to OECD guidelines.
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	96 h LC50 Lepomis macrochirus: 1490 mg/L [static] (EPA) 96 h LC50 Lepomis macrochirus: 2950 mg/L (IUCLID)
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	48 h EC50 Daphnia magna: >1000 mg/L (EPA)

12.2. Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable, selon le test OECD approprié.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
12.4. Mobilité dans le sol	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'information disponible.
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Mettre les excédents et les solutions non recyclables à la disposition d'une compagnie d'élimination de déchets connue. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Emballages contaminés	Rincer les conteneurs vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail. Les récipients vides doivent être mis à la disposition d'une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.
IATA	Non réglementé.
Autres Informations	Aucun(e).

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008. Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004: parfums VOC (CH) = 11%
------------------------------------	---

2-butoxyethanol (CAS 111-76-2)

Switzerland - Volatile Organic Compounds (VOCs)
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances

2909.4390
Present

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Non demandé.

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3

H302: Nocif en cas d'ingestion.
H312: Nocif par contact cutané.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332: Nocif par inhalation.

Autres informations Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Mode d'emploi Réservé aux utilisateurs professionnels.

Clause de non-responsabilité Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.